

Épreuve écrite du mercredi 8 juin 2022, 10h-13h

Sujet :

Dans la seconde partie de la *Germanie*, Tacite décrit les différents peuples germains, en commençant par ceux qui sont les plus proches de la Gaule, de part et d'autre du Rhin.

En mobilisant toutes les connaissances nécessaires, proposez une explication du texte suivant [Tacite, *Germanie*, 28-30], en montrant notamment comment il s'inscrit dans les perspectives de Tacite et de l'époque flavienne, mais aussi comment il peut éclairer les périodes ultérieures, en liaison avec votre projet de recherche.

Durée de l'épreuve : 3h

XXVIII. Les Gaulois ont

été jadis les plus forts : l'autorité la plus considérable, le divin Jules, nous en garde la tradition ; et cela permet de croire que même des Gaulois aient passé en Germanie : qu'était-ce qu'un fleuve pour empêcher que les nations, en rapport avec leur puissance, s'emparassent ou changeassent d'établissements qui étaient encore confondus et que la puissance des royaumes n'avait point divisés ? Donc, entre la forêt Hercynienne, le Rhin et le Main, les Helvètes, plus loin les Boïens, deux nations gauloises, ont occupé le pays ¹. Le nom de Bohême subsiste encore et témoigne de l'antique histoire des lieux quoique leurs habitants aient changé. Mais les Aravisques sont-ils venus en Pannonie de chez les Oses, nation germanique, ou les Oses, de chez les Aravisques, sont-ils venus en Germanie — car ils ont encore même langue, mêmes institutions, mêmes mœurs — la chose est incertaine, parce que jadis, également pauvres, également libres, les deux rives partageaient mêmes biens et mêmes maux ². Les Trévires et les Nerviens, dans leur prétention à une origine germanique apportent même quelque vanité, comme si par cette gloire du sang, ils refusaient la ressemblance et la mollesse des Gaulois ³. Il n'est pas douteux que la rive même du Rhin soit occupée par des peuples germaniques, Vangions, Triboques, Némètes. Les Ubiens mêmes, quoiqu'ils aient mérité d'être colonie romaine et se donnent plus volontiers le nom d'Agrippiniens en souvenir de leur fondateur, ne rougissent pas de leur origine, ayant jadis passé le fleuve et, après essai de leur fidélité, été installés sur la rive même du Rhin, pour la défendre, non pour y être surveillés ⁴.

XXIX. Entre toutes ces nations premiers par le courage, les Bataves n'habitent pas une grande étendue de la rive, mais une île du Rhin, tribu des Chattes, jadis, et après des troubles domestiques passée en des demeures où ils deviendraient partie de l'empire Romain ¹. Ils conservent l'honneur et le privilège d'une antique alliance : ils ne subissent pas la honte des tributs et le publicain ne les presse pas ; exempts de charges et de contributions et réservés seulement pour servir aux combats, comme des traits et des boucliers, on les garde en vue des guerres. Dans la même obéissance nous tenons aussi les Mattiaques, car la grandeur du peuple romain a porté au delà du Rhin, au delà des antiques frontières, le respect de son empire. Leur demeure et leur pays est sur leur rive, leur esprit et leur cœur est avec nous, semblables pour le reste aux Bataves, si ce n'est qu'ils tiennent du sol même et du climat de leur pays un courage encore plus ardent.

Je ne saurais compter parmi les peuples de la Germanie, bien qu'ils se soient établis au delà du Rhin et du Danube, ceux qui exploitent les champs décumates : l'écume des Gaules, tous ceux que la misère pousse à l'audace ont saisi une terre dont la propriété était incertaine ; puis, on trace une route frontière, on pousse des garnisons un peu plus loin, et les voilà devenus pointe avancée de l'Empire et partie d'une de nos provinces.

XXX. Au-delà, les Chattes ont leurs premiers établissements dans la forêt Hercynienne, en un pays moins épandu et moins marécageux que ceux des autres cités où se déploie la Germanie ; car les collines s'y prolongent, peu à peu s'espacent et la forêt Hercynienne, du même mouvement, accompagne puis abandonne les Chattes ses enfants. Chez cette nation, corps plus durs, membres nerveux, visage menaçant et plus grande vigueur d'âme. Pour des Germains, beaucoup de raisonnement et d'habileté : prendre pour chefs des hommes d'élite, écouter leurs chefs, garder leurs rangs, reconnaître les occasions, différer leurs attaques, ordonner leurs journées, fortifier leurs nuits, tenir la chance pour incertaine, la vertu pour sûre, enfin, ce qui est très rare et n'a été accordé qu'à la discipline romaine, attendre du chef plus que de l'armée.

XXVIII. ¹Validiores olim Gallorum res fuisse summa auctorum diuus Iulius tradit ; eoque credibile est etiam Gallos in Germaniam transgressos : quantum enim amnis obstabat quo minus, ut quaeque gens euauerat, occuparet permutaretque sedes promiscas adhuc et nulla regnorum potentia diuisas ? | ²Igitur inter Hercyniam siluam Rhenumque et Moenum amnes Heluetii, ulteriora Boii, Gallica utraque gens, tenuere. Manet adhuc Boihaemi nomen significatque loci ueterem memoriam quamuis mutatis cultoribus. ³Sed utrum Arauisci in Pannoniam ab Osis, Germanorum natione, an Osi ab Arauiscis in Germaniam commigrauerint, cum eodem adhuc sermone, institutis, moribus utantur, incertum est, quia pari olim inopia ac libertate eadem utriusque ripae bona malaque erant. | ⁴Treueri et Nerui circa adfectionem Germanicae originis ultro ambitiosi sunt, tamquam per hanc gloriam sanguinis a similitudine et inertia Gallorum separentur. | Ipsam Rheni ripam haud dubie Germanorum populi colunt, Vangiones, Triboci, Nemetes. ⁵Ne Vbii quidem, quamquam Romana colonia esse meruerint ac libentius Agrippinenses conditoris sui nomine uocentur, origine erubescunt, transgressi olim et experimento fidei super ipsam Rheni ripam collocati, ut arcerent, non ut custodirentur. |

XXIX. ¹Omnium harum gentium uirtute praecipui Bataui non multum ex ripa, sed insulam Rheni amnis colunt, Chattorum quondam populus et seditione domestica in eas sedes transgressus, in quibus pars Romani imperii fierent. ²Manet honos et antiquae societatis insigne : nam nec tributis contemnuntur nec publicanus atterit ; exempti oneribus et collationibus et tantum in usum proeliorum sepositi, uelut tela atque arma, bellis reseruantur. | ³Est in eodem obsequio et Mattiacorum gens ; protulit enim magnitudo populi Romani ultra Rhenum utraque ueteres terminos imperii reuerentiam. Ita sede finibusque in sua ripa, mente animoque nobiscum agunt, cetera similes Batauis, nisi quod ipso adhuc terrae suae solo et caelo acrius animantur. |

⁴Non numerauerim inter Germaniae populos, quamquam trans Rhenum Danuziumque consederint, eos qui decumates agros exercent : leuissimus quisque Gallorum et inopia audax dubiae possessionis solum occupauere ; mox limite acto promotisque praesidiis sinus imperii et pars prouinciae habentur. |

XXX. ¹Ultra hos Chatti initium sedis ab Hercynio saltu incohant, non ita effusis ac palustribus locis ut ceterae ciuitates in quas Germania patescit ; durant siquidem colles, paulatim rarescunt, et Chattos suos saltus Hercynius prosequitur simul atque deponit. ²Duriora genti corpora, stricti artus, minax uultus et maior animi uigor. Multum, ut inter Germanos, rationis ac sollertiae : praeponere electos, audire praepositos, nosse ordines, intellegere occasiones, differre impetus, disponere diem, uallare noctem, fortunam inter dubia, uirtutem inter certa numerare, quodque rarissimum nec nisi Romanae disciplinae concessum, plus reponere in duce quam in exercitu.

Tacite, *Germanie*, 28-30.1-2, éd. et trad. J. Perret, C.U.F.